

Date de la convocation	2 juin 2025
Membres en exercice	183
Présents	65
Représentés	53

---

**CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 12 juin 2025**

**n°D20250612 – 09c**

---

**Objet : Affectation des résultats 2024 du Budget annexe Assainissement collectif**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

**Considérant** que l'exécution budgétaire s'est effectuée sous l'ordonnancement du Président ;

**Vu** le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

**Décide**

**Article unique** : d'approuver les affectations de résultats du budget annexe Assainissement collectif M49

Le compte financier unique de ce budget fait apparaître pour 2024 :

- Un excédent de fonctionnement de 3 722 462.57 €
- Un excédent d'investissement de 5 921 062.08 €
- Des restes à réaliser en dépenses de 4 217 548.89 € et des restes à réaliser en recettes de 498 233.45 €

Le résultat de fonctionnement est affecté de la manière suivante :

- 3 722 462.57 € sont maintenus en fonctionnement

## SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT 31 - BA ASSAINISSEMENT COLLECTIF - - 2024

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES</b>	<b>D1</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(1) <b>4 217 548,89</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 042,08
1678	Autres dettes condti* particulières	2 752,08
1681	Autres emprunts	1 290,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	88 083,01
2031	Frais d'études	65 011,61
2051	Concessions et droits assimilés	23 071,40
21	Immobilisations corporelles	1 666 106,79
21315	Bâtiments administratifs	3 500,43
21532	Réseaux d'assainissement	320 064,06
2154	Matériel industriel	58 659,41
21562	Service d'assainissement	422 411,20
2182	Matériel de transport	861 471,69
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	2 458 783,01
2313	Constructions	4 392,64
2315	Installat*, matériel et outillage techni	2 436 721,68
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	17 668,69
26	Participat* et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	534,00
275	Dépôts et cautionnements versés	534,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL</b>		(1) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

## SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT 31 - BA ASSAINISSEMENT COLLECTIF - - 2024

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES</b>	<b>D2</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 498 233,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	498 233,45
1313	Subv. équipt Départements	498 233,45
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

Résultat du vote	Pour	118	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

**Sébastien VINCINI**

Président

